

RDC : le chef de la commission électorale démissionne, inquiétude dans l'opposition

@rib News, 11/10/2015 – Source AFP A 13 mois de la présidentielle en République démocratique du Congo, les autorités de Kinshasa ont annoncé samedi soir la démission du président de la commission chargée d'organiser ces élections que, soupçonne l'opposition, le pouvoir voudrait retarder. L'abbé Apollinaire Malu-Malu (photo) a présenté "sa démission de ses fonctions de président de la CÒni" (Commission électorale nationale indépendante) au président de la République Joseph Kabila, "pour raisons de santé" et celui-ci en a "pris acte", selon un communiqué officiel lu à la télévision publique.

La CÒni est composée de membres représentatifs de diverses composantes de la population congolaise. Selon le communiqué officiel lu à la télévision, M. Kabila demande à la société civile, dont était "issu" l'ecclésiastique quinquagénaire, de se réunir "pour désigner son remplaçant". Cette démission est "un nouveau coup de tonnerre dans le paysage" politique congolais, a rapidement réagi sur son compte Twitter Olivier Kamitatu, un des dirigeants du G7, groupe de sept partis récemment passés à l'opposition en septembre en accusant M. Kabila de chercher à se maintenir au pouvoir coûte que coûte. Samy Badibanga, chef du premier groupe parlementaire d'opposition (UDPS et alliés) à l'Assemblée nationale ne se montrait pas étonné samedi de cette démission, notant auprès de l'AFP que l'abbé Malu-Malu "était indisponible depuis un bon moment". "Malu-Malu était l'expert attitré de la CÒni", a ajouté l'opposant en faisant allusion au fait que l'abbé était crédité d'avoir organisé en 2006 les premières élections libres depuis l'indépendance du pays en 1960, au sortir de deux guerres ayant ravagé le pays entre 1996 et 2003. L'abbé dirigeait alors la Commission électorale indépendante (CEI), qui devait se faire reconsidérer cinq ans plus tard sous la houlette d'un autre président, et pousser à la création de la CÒni et au rappel de l'abbé Malu-Malu, devenu entre-temps conseiller du président Kabila. - "Gagner du temps" - Pour M. Badibanga, la démission de l'abbé Malu-Malu, "va compliquer les choses" alors que le temps est compté pour organiser la prochaine présidentielle dans les délais prévus par la Constitution et que le fichier électoral issu de la présidentielle et des législatives de 2011 est jugé totalement "corrompu" par l'opposition et que l'enrêlement des nouveaux majeurs est au cœur des enjeux. Soigné à l'étranger pour une maladie non rendue publique, l'abbé Malu-Malu était absent de la scène publique depuis des mois. Il avait fait une brève apparition en avril pour une conférence de presse où il était apparu fort affaibli, coiffé d'une casquette pour dissimuler la cicatrice d'une opération chirurgicale. Compte tenu de ce que l'on savait de son état de santé, "tout laisse à croire qu'on a voulu gagner du temps" en le maintenant en place, estime M. Badibanga. La RDC traverse une crise politique depuis la réélection contestée de M. Kabila en 2011 lors d'élections entachées de fraudes massives. Aucun des scrutins qui devaient être organisés depuis lors ne s'est tenu. M. Kabila dirige la RDC depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter en 2016, mais l'opposition le soupçonne de manœuvrer pour se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat, qui s'achève en décembre 2016, quitte à retarder les élections. En septembre, une décision de la Cour constitutionnelle a rendu caduc le calendrier électoral de la CÒni qui prévoyait la tenue d'une succession de scrutins jusqu'à la présidentielle de novembre 2016. Le climat politique est très tendu en RDC à l'approche de la fin du mandat de M. Kabila. Mercredi, l'ONU, qui annonce depuis plusieurs mois une multiplication des arrestations d'opposants, a exhorté Kinshasa à permettre la tenue d'élections législatives et présidentielle "crédibles" en novembre 2016.